



WETTSA LIAISON

EDITO

Le printemps est entamé depuis peu, le dynamisme et l'effervescence que cette période procurent, touchent également notre Commune. Ainsi les projets se concrétisent, chacun peut le constater autour de lui.

Nos agents techniques laisseront libre cours à leur imagination pour l'aménagement des différents espaces verts du village. Je pense plus particulièrement aux massifs qu'ils aménageront au niveau du giratoire vers Muttersholtz, au parking de l'école sans compter tous les autres espaces existants du village.

Ce printemps sera également riche en élections, les élections présidentielles (23 avril et 7 mai 2017), d'une part et les élections législatives (11 juin et 18 juin), d'autre part. Pour les élections présidentielles, le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00. Pour les législatives, ce sera de 8h00 à 18h00.

En France, le vote est un droit et n'est pas, juridiquement, une obligation. En revanche, le droit de vote est

moralement un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales : « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Je vous invite donc, toutes et tous, à vous déplacer pour exercer ce devoir civique. Pour continuer notre engagement en faveur du développement durable, la Commune a participé pour la 2ème fois, à la 10ème édition de la semaine des alternatives aux pesticides. Cette année, à travers d'exemples bien concrets, Éric Charton nous a expliqué les principes de base, simples mais fondamentaux, pour réaliser un jardin le plus naturellement possible. L'autre évènement en faveur de l'environnement c'est l'Oschterputz que nous avons réalisé sur le ban communal avec l'aide de nombreux bénévoles, un grand merci à eux.

Je vous laisse découvrir ce « Wettsa Liaison » et vous souhaite une bonne lecture.

Christophe Knobloch, Maire

 AVRIL 2017

COMMUNE DE WITTISHEIM

DANS CE NUMERO :

Agenda

01 Conseils municipaux : l'essentiel

02 Les grands travaux dans notre Commune

03 Wittisheim à la croisée des chemins durables

04 Mais qu'est-ce donc que cela ?

05 Brèves

01 CONSEILS MUNICIPAUX : L'ESSENTIEL

10 janvier 2017 : Ce premier conseil municipal de l'année 2017 était principalement axé sur des investissements. Dans la perspective d'optimiser l'utilisation de la balayeuse, un kit d'aspiration complète cet engin multifonctions qui sert également à balayer et à arroser en été. C'est le principe d'un tuyau d'aspiration qui est complémentaire à la balayeuse et permet d'aspirer les feuilles mortes, des débris divers ou déjections canines. Ce kit représente un coût de 2179,15 € HT. Affecté au budget de 2017, cet investissement est adopté à l'unanimité. Trois devis pour la cuisine de la salle

polyvalente sont présentés, pour un cahier des charges identiques. Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition la mieux disante de la SARL R&D Agencement Matériel pour un budget total de 68 343 € HT.

Des réparations diverses ont été effectuées (WC toilettes publiques, école maternelle, primaire, local multi associatif et réparation d'un urinoir à l'école) pour 871,20 € TTC. Par ailleurs, une alarme de confinement a été installée pour 852 € TTC à l'école suite aux recommandations suggérées dans le cadre des mesures de prévention contre les attentats.

AGENDA

10 AVRIL	Collecte de Sang Ecole Entre Ill & Rhin
28 AVRIL	Soirée alsacienne Salle du Conseil, Mairie
1ER MAI	Grand concours de pêche Étang de pêche
14 MAI	Sentier printanier, Acti Witt Stall
20 MAI	Les foulées du Sourire
5 JUIN	Marché aux puces
17 JUIN	Fête de la musique
23 JUIN	Fête de l'école Cour de l'école Entre Ill & Rhin

2 février 2017 : Lors de ce conseil, les membres ont adopté à l'unanimité, l'achat de 2 nettoyeurs vapeur pour l'école pour un montant total de 1 366,58 €. Cette décision a été prise suite à la démonstration de ce type de nettoyeur à l'école. Cet outil permet le nettoyage de toutes les surfaces (jouets, mobilier, fenêtres etc...) à l'aide de vapeur d'eau chaude, sans produits chimiques, procédé s'inscrivant parfaitement dans la démarche de Commune Nature. Les agents qui effectuent le nettoyage des locaux et les ATSEM en ont été convaincus, de même que la directrice. Avec cet investissement, les dépenses de produits d'entretiens seront réduites. Pour rendre réalisable la piste cyclable, M. Jean-Michel Stirmel a rétrogradé gracieusement une bande de terrain privé de 4 mètres de large, sur toute la longueur de sa propriété. La clôture a été déposée, avant le démarrage des travaux, et il s'agit de remettre en place une nouvelle clôture. Le Conseil adopte unanimement l'achat du matériel et la pose en régie, avec l'aide de M. Stirmel, pour un montant 1980,46 € HT.

Des travaux de rénovation (étanchéité et sécurité) doivent être réalisés à la Maison Forestière. Le remplacement de la porte d'entrée et de certaines fenêtres est nécessaire. Le sol de la cuisine est très abimé. Après débat, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des réparations pour un montant de 7488,47 € TTC. Les travaux retenus sont : remplacement de la porte d'entrée (Ebénisterie Ackermann), remplacement des fenêtres et des fenêtres de toit (EBS Fermetures), mise en place d'un lino pour la cuisine (Thomann de Hilsenheim), zinguerie (ZER).

Les travaux de la salle polyvalente suivent leur cours. Un poste transformateur électrique sera mis en place.

7 mars 2017 : La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) affirme le caractère intercommunal du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et instaure le transfert automatique de la compétence aux Communautés de Communes à l'issue d'un délai de trois ans à partir de sa publication (27/03/2017). Le Conseil Municipal après

débat, s'est prononcé et s'oppose au transfert automatique de la compétence en matière de PLU, à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim et en faveur du PLUi, à compter du 27 mars 2017.

Au chapitre des investissements et entretien de la Commune, le Conseil adopte le changement des rideaux vétustes de 3 classes de l'école maternelle pour un budget de 3256 € HT. Le Conseil décide également, dans le cadre de l'entretien du patrimoine, un programme de remise en peinture de 2 classes annuellement. Cet été, deux classes seront repeintes. Pour 2017, la société Thomann de Hilsenheim a été retenue pour sa proposition la mieux-disante (3690,36 € HT). Le Conseil a également donné un avis unanime et favorable au projet du Triathlon qui se tiendra au Koba le 27 août 2017.

Le prochain conseil aura lieu le 11 avril 2017.

02 CADRE DE VIE LES GRANDS TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

1. La salle Polyvalente

Les travaux de la salle polyvalente se poursuivent après un hiver relativement froid qui les stoppa pour intempéries pendant près de 4 semaines. L'architecte a travaillé sur le planning en condensant les différents postes du second œuvre afin de la rendre disponible pour le Fête de la Tarte aux Quetsches le 10 septembre.

Le bâtiment est maintenant « clos et couvert ». L'électricien, le carreleur, le plaquiste et le chauffagiste s'activent. L'isolation extérieure est également en cours de pose. Bref, les travaux s'enchaînent sans répit et nous avons bon espoir que tout sera livré dans les temps.

2. La piste cyclable

L'avancement de la piste cyclable qui permet le raccordement du réseau de la Communauté des Communes de Sélestat au réseau de pistes de la Communauté des Communes du Ried de Marckolsheim est visible par tout un chacun. Après le tracé, la pose de l'enrobé, les adaptations de certaines rues et bien d'autres travaux, il restera à mettre la signalétique en place pour que chaque utilisateur prenne conscience de ses droits. Nous vous communiquerons prochainement la date d'inauguration de cette nouvelle piste.



3. Rénovation de l'appartement au-dessus de l'école

L'appartement au-dessus de l'école fait partie du patrimoine de la Commune et est en location. Il est actuellement en rénovation complète depuis les vacances de février. Vu l'état de vétusté, il était impératif de le remettre en état. Des travaux de peinture, de chauffage et de mise aux normes électriques sont en cours. Des entreprises locales interviennent et il sera livré d'ici début avril. Le locataire reprendra possession de l'appartement remis à neuf dès réception.

4. Sécurisation virages

Rue de la Gare / Rue de Bergheim Suite à de nombreux signalements liés à une mauvaise visibilité et à des accidents, des travaux de voirie ont été effectués au niveau du virage situé rue de la Gare/rue de Bergheim. Ces travaux ont consisté à redessiner le virage en augmentant le rayon de courbure, permettant ainsi aux véhicules de mieux se croiser. Un marquage au sol complète cet aménagement.

Rue des Seigneurs / rue de la Paix : Dans le cadre de la réalisation de la liaison cyclable reliant Sélestat au Canal du Rhône au

Rhin, le virage situé à l'intersection entre la rue des Seigneurs et la rue de la Paix a été modifié. Le rajout d'une bordure le long de la chaussée et la réalisation d'un espace vert donnent un aspect de rétrécissement aux automobilistes, les incitant ainsi à réduire leur vitesse. Les trottoirs maintenant bien délimités vont également sécuriser les piétons. La mise en place d'une signalisation par panneau achèvera ces travaux.

APPEL A VOLONTAIRES

Elections présidentielles -
23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives -
11 et 18 juin 2017

La Commune recherche des citoyens volontaires pour exercer les fonctions d'assesseur et/ou de scrutateur. Bien entendu, pour exercer ces fonctions, il faut être majeur.

Quel est le rôle de l'assesseur et du scrutateur ?

Les assesseurs et les scrutateurs sont des citoyens volontaires et bénévoles qui assistent le président du bureau de vote (le Maire).

Les assesseurs sont chargés de veiller à l'organisation du vote et à son bon déroulement. Ils vérifient les cartes d'identité et cartes électorales des votants et tiennent l'urne.

Les scrutateurs participent au dépouillement après la fermeture du bureau de vote.

Si vous souhaitez participer aux opérations électorales, il vous suffit de contacter la mairie au 03.88.85.20.11 ou à l'adresse mail : mairie.wittisheim@wanandoo.fr.

Vous pourrez soit :

- Tenir une permanence durant la journée du dimanche de l'une des élections précitées, le plus souvent sur une tranche horaire de deux heures entre 8 heures et 19 heures
- Participer au dépouillement des votes (après 19 heures et jusqu'à la proclamation des résultats – prévoir minimum deux heures de présence)

Vous pourrez également être présent à la fois pour la permanence (assesseur) et pour le dépouillement (scrutateur), pour ceux qui le souhaitent.

Renseignements & inscriptions en mairie.



GRDF gère par un contrat de concession, le réseau de gaz naturel dans la commune de WITTISHEIM. Pour la sécurité des personnes et des biens, les équipes de GRDF interviennent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

En cas de soucis (odeur de gaz, absence de gaz, coffret renversé ou fuite de gaz...) n'hésitez pas à composer le numéro ci-dessous :

**URGENCE SECURITE GAZ -
0 800 47 33 33 (Appel gratuit)**

De même, pour tout projet ou demande de raccordement au réseau gaz naturel, des conseillers GRDF sont disponibles du lundi au vendredi de 8 à 17 heures.

Vous pouvez les joindre en appelant au numéro ci-dessous :

SERVICE CLIENT - 09 69 36 35 34
(Appel gratuit)



Wittisheim à la croisée des chemins durables

Après s'être engagé volontairement dans la voie du développement durable, Wettsta bifurque à présent dans le chemin du « Déplacement Durable ». Les cyclistes et autres vadrouilleurs écolos à 2 roues peuvent se réjouir car la jonction est enfin faite entre les 2 grands axes cyclables de notre région allant du NORD au SUD et d'EST en OUEST. Et savez-vous qui se situe pile à leur croisement ? C'est nous les Wettser ! Wittisheim devient d'un coup la plaque tournante et le carrefour du cyclisme régional !

Quelques coups de pédale vers l'EST via rue de la Paix, et vous voilà sur la piste du canal du Rhône au Rhin. Vers le NORD celle-ci vous emmène en ligne droite à Strasbourg où elle vous dépose entre autres sur la « véloroute du Rhin » pour des destinations plus nordiques telle la Hollande ou sudistes vers le jura Suisse qui constitue un bon camp de base pour les Alpes. En traversant le Rhin à Rhinau ou à Marckolsheim, vous pourrez rejoindre la Forêt Noire et la piste du Danube qui met le cap plein EST jusqu'en Roumanie.

Quelques coups de pédale à l'OUEST par la rue de Muttersholtz, et vous voilà à Sélestat aux pieds des Vosges. Et tout cela à l'écart des voitures et du trafic

bruyant, polluant et stressant.

Chemin faisant, lorsque l'ivresse vélocipédique vous envahit, n'hésitez pas à vous lâcher en poussant la petite chansonnette :

« A Wettsta, à vélo, on évite les autos, A vélo, à Wettsta, fini trafic et tracas ! »

Mais reprenons nos esprits et retournons un peu sur la piste du canal si belle et romantique qu'on peut la nommer « Perle des pistes cyclables du Ried ». Véritable oasis naturelle pourfendant de part en part une mer de maïs monotone et monochrome, elle déroule son ruban multicolore dans une atmosphère fraîche de jungle rhénane. L'air pur qu'elle émane vous éveillera tous vos sens par :

- sa palette de couleurs empruntée à Van Gogh (ou inversement) qui foisonne de fleurs, oiseaux et insectes multicolores, de nuances subtiles de verts et de bleus ;
- ses symphonies printanières animées par les chants d'oiseaux, les bourdonnements d'insectes, le bruissement sauvage emporté par le vent, c'est du Vivaldi !
- ses nectars enivrant les polinisateurs autant que les cyclistes ; ses fruits et baies sauvages si utiles à la faune et qui comblent les petits creux des passants ;
- ses ballets de libellules qui papillonnent au gré des vents brisés par les haies protectrices bordant la piste ; et ses alternances de silences méditatifs qui calment les esprits stressés.

Ici où Nature et Culture entrent en symbiose, vous êtes au cœur du royaume de la petite Reine !

Mais attention, son hospitalité a un prix, celui de l'effort, de la prudence, du respect et de la discrétion. Restez vigilants aux croisements, embranchements et passages étroits sans visibilité (ponts). Soyez attentifs à tous mouvements sur ou aux abords de la piste. Il n'est pas rare de côtoyer sur le bitume, orvets, lézards, oiseaux, insectes, rongeurs et autres blaireaux prioritaires sur vous car ils sont chez eux là ou, avant le percement de la piste, régnait une nature sauvage épargnée par l'homme ! A cause de la funeste et infernale traque des chasseurs, les animaux sauvages évitent comme la peste tout contact avec l'humain, restez donc toujours discret et prenez conscience de la fragilité de cet univers précieux. Alors, à la moindre alerte, un seul geste s'impose : la main sur le frein ! En ces temps où le printemps s'installe, profitez donc des longues journées ensoleillées pour donner un bon coup de pédale à votre santé et à votre bien-être en parcourant la région en long en large sur nos belles pistes cyclables ! Au plaisir de vous y croiser un jour pour une discussion entre 4 roues !

04 QU'EST-CE DONC QUE CELA ?



Ornements et décors extérieurs sur les toits de Wettsa (2)

Depuis des siècles (avéré depuis le 9ème) les épis de faîtière sont utilisés pour l'ornement des toitures. A l'origine, leur fonction essentielle était de protéger et d'isoler les extrémités de faîtages des infiltrations de pluie. Ils peuvent représenter la région ou bien témoigner de la personnalité du propriétaire de la maison.

La photo montre un exemple récent représentant un chat fabriqué en terre cuite par la propriétaire, notre céramiste locale, Valérie Fahrner.

De même que les girouettes, ce décor fait partie du patrimoine local.

05 BRÈVES

La carte d'identité

A compter du 28 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité sont effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, valable 15 ans et gratuite, sauf en cas de perte ou de vol.

Dorénavant, la mairie de Wittisheim ne peut plus traiter les demandes de carte d'identité. Les usagers doivent effectuer ces demandes dans une des mairies équipées du dispositif. Ils peuvent choisir cette mairie sur une liste disponible (la plus proche est Sélestat).

Une pré-demande est également possible par internet, mais elle ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

Cette procédure d'authentification par les empreintes permet de lutter contre la fraude documentaire et la fraude à l'identité, de garantir l'authenticité des titres ainsi qu'un renouvellement rapide et simplifié.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet ou en mairie.

RAI - Programme trimestriel

Le RAI (Réseau d'Animation Intercommunal) est une association

rattachée à la Communauté des Communes du Ried de Marckolsheim, et existe depuis 1998. Vous avez entre 10 à 25 ans, alors vous trouverez certainement des activités qui vous plairont. Pour participer aux activités du RAI, la carte de membre (8,- €) est obligatoire.

Pour consulter les programmes trimestriels : www.animations-marcko.fr
Tél : 03 88 74 98 69 - 03 88 74 90 11

Maisons fleuries

Pour des questions d'organisation, la traditionnelle remise de prix des maisons fleuries sera reportée en automne. Ceci nous permettra de l'organiser dans la nouvelle salle polyvalente. La date sera communiquée ultérieurement.

Port du casque obligatoire à vélo pour les enfants

Le décret 2016-1800 du Ministère de l'Intérieur, applicable depuis le 22 mars, stipule que le port d'un casque certifié est obligatoire pour tous les enfants de moins de 12 ans, à vélo, aussi bien au guidon ou en tant que passager. La responsabilité de l'adulte accompagnant est engagée. On estime à 5,5 millions, le nombre d'enfants cyclistes en France. De 2011 à 2015, 1178 enfants cyclistes ont été impliqués dans un accident dont seul 45 ont été indemnes.

RETENEZ LES DATES !

Les Foulées du sourire

La date du 20 mai approche ! A 18h, le top départ de la marche de 10 km sera donné. Il sera suivi à 19h20 de celui de la course de 10 km. A 18h40, les participants de la marche et de la course du 5,4 km emprunteront aussi le parcours. Vous découvrirez ou redécouvrirez des chemins de notre ban. Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.Lesfouleesdusourire.com. Infos - inscription : sportif.com ou déposez votre inscription au 4, rue des Pruniers, Wittisheim.

Triathlon au Koba

Pour la première fois, un Triathlon sera organisé au Koba le 27 août 2017 par le club de Sélestat Centre Alsace Triathlon. Cette manifestation sportive entraînant natation, cyclisme et course à pied, sera organisée comme suit :
10h00 - Distance XS (400m / 10km / 3km) ouvert aux non-l licenciés (femmes, hommes et relais)
12h15 - Courses Jeunes (entre 8 et 14ans)
14h30 - Distance S (750m / 20km / 5km) sous la forme d'un contre la montre par équipe (de 3 à 5 sportifs).
Le plan d'eau accueillera la natation, la

partie vélo s'effectuera sur les routes de Wittisheim, Bindernheim, Witternheim, Hilsenheim et la course à pied autour du «Heidastraessel».

Une belle journée de sport pour tous en perspective !!

Infos et inscriptions : www.selestat-centre-alsace-triathlon.fr

Football Club

Pour mieux prévoir votre organisation familiale, le Football Club de Wittisheim annonce d'ores et déjà deux évènements cet été :

24 juin 2017 : Grembel Tournoi - Tournoi Inter-sociétés

10 au 14 juillet 2017 : Stage Foot jeunes de 5 à 15 ans

Infos/inscriptions stages FCW - Tél : 06 99 71 24 20 ou 06 44 79 77 99

Inscriptions Grembel tournoi : à déposer chez Benoît Loos, 3A rue des Seigneurs, Wittisheim

Acti-Witti Parents

L'association Acti'Witti Parents organise un sentier printanier le 14 mai au Stall. Les parents sont invités à participer avec leurs enfants.

Infos/inscriptions : 06 43 89 85 35

Livre sur les familles de Wittisheim

Depuis mars 2017, un livre basé sur les actes de 1514 mariages, concernant 5337 personnes de 1683 à 1940, est disponible sur les familles de Wittisheim. Pierre Marck, généalogiste, en est l'auteur.

Grâce à ce livre, les familles de la Commune peuvent retrouver des parents et grands-parents connus mais aussi des aïeux, peut être inconnus...

L'ouvrage est disponible en mairie au prix de 28,- € (Quantité limitée)

Un nom pour notre salle polyvalente

La Commune souhaite donner un nom à la salle polyvalente. Cette salle entièrement rénovée sera utilisée et fréquentée par les Wittisheimois. En conséquence, chacun d'entre nous est invité à réfléchir à ce nom.

Vos idées et propositions sont à adresser à la Mairie. Vous pouvez les déposer en indiquant le nom proposé, des commentaires, sur papier libre ou par email.

Le Conseil Municipal validera le nom retenu, après avis de la Commission Consultative pour la Salle Polyvalente.



Infos - renseignements :
Mairie de Wittisheim
Communication & développement
économique
www.wittisheim.fr - 03 88 85 20 11